

LA QUANTIFICATION DES RISQUES : DU PILOTAGE À LA RÉDUCTION DES RISQUES

OBJECTIFS

- Comprendre les méthodologies de quantification et de tarification des risques de l'assureur pour définir un schéma de transfert de risque
- Appréhender ses risques d'un point de vue quantitatif pour mieux les présenter et anticiper leur transfert

PUBLIC

Risk manager, directeur financier, responsable HSE, responsable assurances. Toute personne concernée par le coût des risques

PRÉREQUIS

Aucun

CONTENU

- Introduction
 - la notion de risque au sein de l'entreprise : pourquoi et comment le quantifier ?
 - risques « transférables » aux assureurs vs. « Risques d'entreprise »
- La vision de l'assureur
 - notions d'actuariat, de tarification
 - traduction dans la souscription et la gestion d'un programme
 - aspects théoriques de la quantification des risques
- Gérer le risque / moyens d'actions
 - approche à retenir pour définir les limites d'un programme d'assurance, ses franchises, les niveaux de rétention

POINTS FORTS

Dans le marché «hard» actuel, cette formation est indispensable pour présenter son risque de la meilleure façon possible, afin de préparer le directeur financier au coût potentiel et le présenter de la façon la plus optimale possible aux réassureurs.

DURÉE

1 jour – 7 heures

NIVEAU

Base

TARIFS

680 € HT (adhérent AMRAE)
828 € HT (non adhérent)
Repas compris

DATES

8 juin 2023
21 septembre 2023

LIEU

Paris
en présentiel ou à distance

NOMBRE DE PARTICIPANTS

15 personnes

MOYENS PEDAGOGIQUES

Support de cours – Cas pratiques

INTERVENANT

Actuaire, spécialiste de la quantification des risques